

Congrès juridique de l'OSAR III 2021

**« 70^{ème} anniversaire de la Convention de Genève :
application en Suisse »**

Mercredi 15 décembre 2021 à Berne

dès 08h45	<i>Arrivée, enregistrement, café</i>
09h15	<i>Mot de bienvenue, informations organisationnelles</i>
09h25 – 10h	La pratique suisse en matière d'asile de la Convention de 1951 à aujourd'hui : une introduction historique <i>Yves Zermatten, conseiller spécialisé, Domaine de direction Asile, SEM (fr)</i>
10h – 10h45	L'application de l'art. 1 de la Convention sur les réfugiés en Suisse : pratique actuelle et défis <i>Stephanie Motz, avocate chez Riselaw, chargée de cours à l'Université de Lucerne et autrice d'une étude mandatée par le HCR (all)</i>
10h45 – 11h15	<i>Pause</i>
11h15 – 11h55	L'accélération de la procédure d'asile à la lumière de la Convention de Genève de 1951 <i>Anne-Laurence Graf, collaboratrice scientifique au Centre suisse de compétence pour les droits humains, domaine thématique migration, et co-autrice de l'évaluation PERU (fr)</i>
11h55 – 12h35	Les droits statutaires selon la Convention de Genève et leur mise en œuvre en Suisse <i>Barbara von Rütte, avocate et postdoctorante à l'Institut européen de l'Université de Bâle (all)</i>
12h35 – 14h00	<i>Repas de midi et échanges informels</i>
14h00 – 15h15	Ateliers I I. La notion de sérieux préjudices à la lumière du droit international <i>Sarah Frehner, représentante juridique, Caritas Suisse, BCJ Jura et Michael Pfeiffer, juriste, OSAR (fr)</i> II. Réfugiés de la violence et caractère ciblé de la persécution <i>Aileen Kreyden, avocate et Corinne Reber, avocate, Advokatur Kanonengasse (all)</i> III. Afghanistan : évolution récente de la situation, arguments juridiques et jurisprudence <i>Alexandra Geiser, Analyse Pays et Alexandre Müller, juriste, OSAR (all)</i>

	<p>IV. Etablissement des faits : quel rôle pour la représentation juridique ?</p> <p><i>Anne-Laurence Graf, collaboratrice scientifique au Centre suisse de compétence pour les droits humains et Université de Neuchâtel et Guillaume Bégert, représentant juridique, Caritas Suisse, CFA Boudry (français, mais les participant.e.s peuvent également s'exprimer en allemand ou anglais)</i></p>
15h15 – 15h45	<i>Pause</i>
15h45 – 17h00	<p>Ateliers II : Répétition des mêmes ateliers</p> <p><i>Evaluation et conclusion</i></p>